

VOYAGEUR OF LULU

—► En IAC dans un centre agréé :

L'éleveur se rend acquéreur d'une carte de saillie de l'étalon VOYAGEUR OF LULU pour la saison de monte 2023, aux conditions suivantes :

- **Réservation** : 300 € HT soit **316.50 € TTC** encaissables à la réservation pour l'envoi de semence congelée.
- **Solde** : 800 € HT soit **844 € TTC** encaissables si jument pleine au 1/10/23..

Contrat à retourner signé, accompagné des 2 chèques

NB :L'expédition de semence vers le centre de mise en place désigné, ne sera autorisé que si le chèque de solde est effectivement joint au contrat.

JUMENT	<u>CENTRE DE MISE EN PLACE</u>
N° SIRE :
<u>PROPRIETAIRE</u> :
Mme, M :
Adresse :
.....
.....
Tél.....
Mail :	Date envoi paillettes :.....

Règlement de la carte de saillie :

Le vendeur s'engage à n'encaisser le solde au 01/10/23 que si la jument est pleine. C'est à l'éleveur de prouver avant cette date, par un certificat vétérinaire que sa jument est restée vide. Dans le cas contraire elle sera considérée comme pleine et le solde encaissé.

Garantie « poulain vivant » :

Si la jument avorte après le 1/10/23 ou ne donne pas naissance à un poulain viable, le montant versé et encaissé au 1/10/23 est reportable en 2024 sur présentation d'un certificat vétérinaire.

Conditions d'insémination :

Le Haras de Villers s'engage à fournir 12 paillettes. Pour une meilleure utilisation des doses, il est conseillé d'utiliser la technique de l'insémination profonde. A chaque fin de saison, l'inséminateur de la jument ou le client s'engage à retourner les paillettes non utilisées au Haras de Villers.

Le propriétaire passera avec le centre d'insémination une convention distincte d'hébergement de sa jument et en aucun cas le Haras de Villers ne pourra être tenu pour responsable des dommages pouvant survenir à la jument ou au poulain du propriétaire. Par ailleurs les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses, de traitements éventuels, etc. ne sont pas compris dans le prix de saillie

Fait àle2023

L'Acheteur :

Le Centre d'Insémination :

Le Vendeur :

Porter la mention : « lu et approuvé »

Fait en 2 exemplaires